



HAL
open science

LA DEMOCRATIE DANS LES SOCIETES PLURALES PRECOLONIALES EN AFRIQUE CENTRALE : Le cas du royaume du Kongo Dia Ntotela et du Royaume Loango

Brice Mankou

► **To cite this version:**

Brice Mankou. LA DEMOCRATIE DANS LES SOCIETES PLURALES PRECOLONIALES EN AFRIQUE CENTRALE : Le cas du royaume du Kongo Dia Ntotela et du Royaume Loango. 2021. <hal-03174596>

HAL Id: hal-03174596

<https://normandie-univ.hal.science/hal-03174596v1>

Preprint submitted on 19 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LA DEMOCRATIE DANS LES SOCIETES PLURALES

PRECOLONIALES EN AFRIQUE CENTRALE :

Le cas du royaume du Kongo Dia Ntotela et du Royaume Loango

Dr Brice MANKOU¹

Introduction

Déconstruire les discours afro-pessimistes sur l'absence de démocratie dans les sociétés plurales précoloniales, nous semble une piste pertinente et intéressante de la compréhension de la Démocratie en Afrique Centrale.

Si pour certains occidentaux, « la Démocratie est un luxe pour l'Afrique »², continent qu'ils considèrent comme n'étant « pas assez entré dans l'histoire », la socio genèse de la Démocratie dans les sociétés précoloniales, ne fait pas l'ombre d'un doute que ce sont des sociétés démocratiques. Comme le souligne Patrice Mukulu Nduku Bénis : « Au XIX^{ème} siècle, le continent tout entier tombe sous le joug colonial. Mais la colonisation, même si elle avait prétendu installer sur une « terra incognita » et une « terra nullius » avait trouvé des sociétés autochtones, organisées, structurées certaines en véritables Etat, royaumes ou empires, avec les institutions, des principes et des normes de nature constitutionnelle. »³

Notre contribution sur la Démocratie dans ces sociétés dites plurales, pluriethniques et plurielles, va analyser le cas du royaume du Kongo Dia Ntolela et du royaume Loango qui, selon les historiens englobaient trois pays d'Afrique Centrale, à savoir : l'Angola, la RDC et le Congo-Brazzaville. Il s'agit pour nous d'observer cette société notamment ses pratiques démocratiques pour parvenir « in fine » à déconstruire ce discours inadmissible et insupportable sur l'absence de la démocratie dans ces sociétés plurales précoloniales.

Nous proposons d'abord de faire une socio genèse des pratiques démocratiques dans ce royaume de Kongo Dia Ntotela et de Longo, avant de déconstruire ensuite les positions afro pessimistes sur la démocratie telle que expérimentée dans ces sociétés.

La dernière partie de notre analyse consistera à en dégager les enjeux dans une relecture actualisée de la démocratie dans le royaume Kongo.

1 Brice Arsène MANKOU est Sociologue, enseignant Sciences Po , Paris Campus de Reims , il est Chercheur associé au Dysolab, de l' université de Rouen Normandie. Directeur scientifique de l' Institut de Fomation aux métiers de la ville, il dirige le Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Migrations et les TIC (GERMTIC)

2 Jacques Chirac, alors Président de la République française, avait déclaré en novembre 2002 que « la Démocratie est un luxe pour l'Afrique ». « L'Afrique ne serait pas mûre pour la Démocratie. Si on ouvre ces pays à la Démocratie, on va détruire l'Etat et il vaut mieux un Etat dictatorial que pas d'Etat du tout »

3 Nicolas Sarkozy avait déclaré devant les étudiants de l'Université Cheick Antra-Diop, à Dakar, « le drame de l'Afrique vient du fait que l'homme Africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le problème de l'Afrique, c'est qu'elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l'enfance (...) Dans cet imaginaire où tout recommence toujours il n'y a pas de place ni pour l'avancée humaine, ni pour les idées du progrès.

I – Socio genèse du royaume Kongo

Longtemps considéré comme un empire de l'Afrique du Sud, le royaume Kongo part de l'Angola, de l'enclave du Cabinda jusqu'en RDC en passant par la République du Congo jusqu'à atteindre une partie du Gabon.

Ce royaume décrit Mgr Cuvelier dans son livre intitulé : *L'ancien Royaume Kongo, l'existence de la Démocratie dans le royaume Kongo*. Décrivant le système politique de ce royaume, Mgr Cuvelier souligne que : « *la royauté en Kongo était élective, avec une existence des droits de l'homme et des libertés fondamentale* ».

Le système judiciaire était caractérisé par le principe qu'au « *Royaume du Kongo, personne ne pouvait être condamné, sans avoir été préalablement jugé. Le plaignant tout comme l'accusé, avait l'habitude de choisir un avocat « Nzonzi » pour sa défense.* »

Dans ce royaume reconnaît Georges Balandier⁴ « (...) *les souverains étaient puissants, des industries opulentes, les peuples étaient civilisés jusqu'à la moelle des os ! (...)* »

Quant au royaume Loango⁵, René Mavoungou Pambou, ethnologue de formation empire du royaume Kongo, se trouvait le roi Mâlongo issus des familles Kondi et Nkata.

Le royaume de Loango, valet du royaume Kongo était organisé et structuré. Il s'étendait de la région du Kouilou jusqu'à Loutété dans le département de la Bouenza.

Le Roi avait un gouvernement dont le Premier Ministre appelé « Mamboma Thiloangu, assurait l'interrègne après la disparition du roi. On comptait parmi les ministres « le Mafuka », le Ministre du Commerce qui prélevait l'impôt grâce à la vente des produits d'importation et d'exportation pour verser une partie au roi. Le « Mankaka » était en charge de la défense de l'Etat tandis que le « le Makimba était chargé des eaux et forêts, le Nbindika Lwangu, c'est-à-dire verrou de Loango était le Ministre de l'Intérieur, « le Mangofu », Ministre des Affaires Etrangères et « le Mamputu », Ministre de la Culture et des Arts.

Cette société genèse montre combien ces sociétés précoloniales étaient organisées aussi sur le plan politique que sur le plan administratif.

II – Déconstruire les discours afro pessimistes pour comprendre la dynamique des sociétés plurales précoloniales.

La dynamique des sociétés plurales précoloniales africaines peut se comprendre dans l'étymologie même de la démocratie « Demos » « peuple et « Kratos » « pouvoir ». La conception du pouvoir chez les Kongo était consensuelle et les décisions prises par l'ensemble des membres du royaume ou « Mbongui » lieu mythique considéré comme « l'agora », qui est l'équivalent de l'assemblée nationale. Le « Mbongui » permettait à tout un chacun de s'exprimer, d'avoir « voix au chapitre » en ce qui concerne la vie socio politique du royaume Kongo.

4 Lire Georges Balandier, *le Royaume Kongo du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle*, 2013, 288 p.

5 Source : www-royaumedeloango.org/index.php?option :com_contacts

Une autre caractéristique démocratique de ces sociétés, c'est le pluralisme démocratique et une solidarité interethnique. La pluralité de ces sociétés précoloniales était symbolisée par les prises de parole au « Mbongui ». Tout le monde avait droit à la parole, pouvait s'exprimer librement. Cette forme de Démocratie est considérée par Patrice Mukulu Bénis⁶ comme une « Démocratie sociale domestique ». Selon lui, le mot social ici est à comprendre comme tout ce qui se rapporte à la société en opposition à ce qui est politique. Or l'homme disait Aristote « est un animal social ».

Définissant la Démocratie sociale domestique, Patrice Mukulu Nolulu Bénis souligne que : *« c'est le mode de gestion politique qui consiste à concilier des principes de gestion démocratique occidentale aux principes de gestion locale africaine, avec comme objectif l'amélioration du bien-être de la population. Il s'agit de la tropicalisation de la Démocratie libérale à l'occidentale aux réalités quotidiennes des Etats africains. »*

Or les critiques des modèles des sociétés plurales et précoloniales indiquent que ces sociétés dites traditionnelles étaient fermées à la Démocratie, étaient anhistoriques, puisqu'elles étaient fondées sur l'oralité et que rien n'était écrit. A cet effet, plusieurs historiens comme Cheik Anta Diop et Théophile Obenga s'inscrivent aux antipodes de cette vision euro centriste du monde.

Les sociétés précoloniales du Royaume Kongo à l'arrivée de Dilgo Cão dans ce royaume, étaient organisées avec plusieurs principautés territoriales du Nord au Sud. L'autorité suprême était selon Patrice Mukulu Nolulu Bénis, incarnée par l'autorité suprême du Kongo Dyna Nza, qui était nommée de plusieurs manières à savoir :

- Le « Ntinu » : le Chef militaire
- Le « Mwené » : Celui qui pourvoit aux besoins du peuple
- Le « Mfumu » qui désigne le responsable au sens administratif et social.

Sur le plan administratif, ces royaumes étaient subdivisés en quatre secteurs parmi lesquels :

- La façade atlantique à l'Ouest
- Le Kongo Dya Mpangala au Sud
- Le Kongo Dya Mulaza à l'Est
- Et le Kongo Dya Mpanza au Nord.

Cette subdivision administrative préfigurait la décentralisation d'aujourd'hui.

Comme le soulignait Firmin Nana, *« l'Afrique avait souvent été définie depuis Hegel comme une terre sans histoire et que pour Hermet, les sources de la démocratie sont d'origine occidentale n'est qu'une évidence, un fait incontestable »*⁷.

6 Patrice Mukulu Notulu Bénis, « De la Démocratie libérale occidentale à une démocratie sociale domestique en RDC », Université de Kinshasa, Communication lors de la 13^{ème} assemblée générale du Codestrie, Maroc 5-9/12/2011.

7 Lire Nana Firmin, « De la Démocratie en Afrique précoloniale : une analyse de ses formes d'expression pour une remise en cause d'une négation. », in www.afriquepolitique.blogvie.com/2014/06/19

Cette vision afro pessimiste a été combattue par les travaux de Cheick Anta Diop dans son livre, Nations nègres et cultures, qui démontre que « *la civilisation de l’Égypte ancienne était Négro-Africaine* ».

A sa suite, François Tsimpamba Mpuila confirme aussi « *l’existence de la gestion démocratique dans la société Négro-Africaine précoloniale. Pour lui, la conception de l’homme dans ces sociétés n’était pas compatible avec la Démocratie.* »⁸

Noël Kodia et Emmanuel Martin considèrent aussi que le modèle du Royaume Kongo était un modèle de l’Etat-Nation avec des entités pluri ethniques ou pluri nationales.⁹

La Démocratie dans les sociétés précoloniales était présente, vivante, n’en déplaisent aux afro pessimistes. François Tsimpamba Mpmila s’interrogeait sur cette inexistence de la Démocratie en Afrique précoloniale en ces termes : « *la Démocratie est-elle une denrée exclusive à l’Occident et envers laquelle, nous Africains n’avons qu’un seul droit ; celui d’en mourir de rêve, d’aspiration d’envie et d’appétit ? Quels sont alors les enjeux de cette démocratie à l’aune de ce que connaît l’Afrique aujourd’hui ?*

III – Les enjeux de la Démocratie d’hier à aujourd’hui dans les anciens royaumes du Kongo.

Parmi les enjeux de la Démocratie dans les anciens royaumes du Kongo, il y a celui de la conception même de la Démocratie. Les guerres civiles du Congo en 1993 et 1997, les différentes menaces à la paix à l’Est de la RDC, les réformes constitutionnelles dans ces deux pays sont autant d’enjeux qui peuvent nous permettre de relire l’histoire du Royaume Kongo.

Quelle Démocratie voulons-nous dans les deux Congo ?

Patrice Mukulu nous suggère une forme de démocratie sociale, consensuelle, enracinée sur nos valeurs Bantu de partage. Cette Démocratie sociale selon lui, a pour objectif majeur : « *l’amélioration du bien-être de la population.* »

C’est un des défis majeurs de nos Etats confrontés à ce que Innocent Peza a suggéré dans son ouvrage : entre le bon sens et l’alternance absolue – L’Afrique à la croisée des chemins.

De la Démocratie sociale de Patrice Mukulu, nous suggérons « la Démocratie du consensus entre le pouvoir et l’opposition d’une part et d’autre part entre le pouvoir, l’opposition et la société civile. A propos de l’opposition même dans les démocraties dites occidentales, comme la France, celui qui gagne ne gagne pas seul avec tous les pouvoirs qui lui reviennent. A cet effet, Nicolas Sarkozy, alors Président de la République Française, déclarait dans un discours à Epinay ce qui suit : « *il faut ensuite et surtout doter l’opposition d’un statut qui lui garantisse les moyens politiques, juridiques et financiers de pouvoir se conduire comme un contrepouvoir réel face à la majorité. Ce statut devra comprendre notamment des droits d’information, des droits protocolaires, le droit de créer une commission d’enquête. De même, ce que nous avons fait librement, laisser la présidence de*

8 Lire Mputla F.T, La Démocratie dans la société Négro-Africaine précoloniale

9 Lire Noël Kodia et Emmanuel Martin, « Démocratie africaine : la problématique de la nation. Source : www.libreafrique.org/mode/597 et www.unmondeonline.org

la commission des finances à l'opposition, devra être dans le statut de l'opposition sera un grand progrès pour l'exemplarité de notre République. »¹⁰

Les défis que nous lance le XXI^{ème} siècle sont immenses pour faire naître « la tropicalisation » de la Démocratie libérale ou « l'africanisation » de celle-ci. C'est donc à un modèle hybride que nous souscrivons en faisant des propositions concrètes suivantes qui pourraient aider nos deux Congo à opérer des réformes constitutionnelles sans heurt. Ces réformes devraient prendre en compte :

- Le caractère plural et pluriel de nos sociétés aujourd'hui.
- Le rôle de l'opposition avec un vrai statut
- Celui de la société civile (la presse privée qui doit bénéficier des aides publiques)
- Le pouvoir traditionnel en l'associant à la médiation des conflits
- Le besoin d'introduire une dose de proportionnel pour permettre aux jeunes sans étiquette, aux minorités de participer aux instances de prise de décision.

Conclusion

Après cette analyse sur la démocratie dans les sociétés précoloniales, que faut-il en conclure ?

La Démocratie pour eu qu'elle soit universelle doit se contextualiser, car les dynamiques socio politiques de l'Afrique ne sont pas les mêmes que dans les autres démocraties. La Démocratie aux USA est différente de la Démocratie en France et dans les pays d'Afrique. Mais il y a un dénominateur commun à toutes ces démocraties, c'est la place accordée au peuple. Dans les royaumes Kongo, nous avons vu que le peuple aspire à l'amélioration de ces conditions de vie. Aucune Démocratie fut-elle Africaine, ne peut d'expérimenter contre le peuple. Tous les changements démocratiques ne devraient avoir qu'une préoccupation, l'aspiration du peuple à un mieux-être.

Si en Afrique, on aspire in veut mener des réformes constitutionnelles, il y a une seule question qui vaille, c'est celle de l'intérêt du peuple qui passe par un référendum où celui-ci se prononce. Si une réforme en Démocratie est impopulaire, le meilleur moyen de la démontrer c'est de la faire passer par un vote du peuple. Ainsi la Démocratie à l'Africaine pourra être incarnée dans nos pays souvent en quête de modèle de démocratie alors que dans notre passé, comme dans notre présent, nous vivons la Démocratie.

Pour que la Démocratie à l'Africaine s'enracine véritablement dans le continent, nous devons considérer le caractère plural de nos sociétés non pas comme un facteur handicapant la Démocratie, mais comme les entités au service de celle-ci.

En effet, Xavier Bienvenu Kitsimbou indiquait : « *qu'en Afrique, s'il est établi que la question ethnique est une réalité vivante, celle-ci ne peut en aucun cas être détachée dans son analyse des considérations socio politiques qui la sous-tendent* »¹¹

10 Nicolas Sarkozy, lors de son discours le 12 juillet 2007 à Epinay.

11 Lire la thèse de Doctorat de Xavier Bienvenu Kitsimbou intitulée : la Démocratie et les réalités ethniques au Congo. Thèse de Doctorat en Sciences politiques, soutenue à l'Université de Nancy en septembre 2001, sous la direction de François Borella.

Nous sommes donc face à la croisée des chemins quant à la problématique du tribalisme que Brice Arsène Mankou considère comme « une arme du politique et des politiques en Afrique, qui face à l'impuissance des politiques ont érigé et exacerbé le tribalisme, comme une arme au service de leurs propres intérêts.¹²

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

ARON, R., Démocratie et totalitarisme, Paris, Gallimard, 1985

BALANDIER G., le Royaume Kongo du XV^{lème} au XVIII^{ème} siècle, 2013, 288 p

BAILEY, F., Les règles du jeu politique, Paris, Puf, 1971

BANEGAS R., La démocratie à pas de caméléon : transition et imaginaire politiques au Bénin, Paris : Karthala, 2003

BIGOMBE LOGO P., MENTHONG H.L, Crise de légitimité et évidence de la continuité politique, in Politique africaine n°62, juin 1996 , p. 15-23

BOURDIEU P., Systèmes d'enseignement et systèmes de pensée, Revue internationale des Sciences Sociales, XIX N°3, 1967, p.367-388

BOURDIEU P., La force du droit, éléments pour une sociologie du champ juridique, Actes de la recherche en Sciences sociales N°64, septembre 1986, p. 3-19

BOURDIEU P., Propos sur le champ politique, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000

BOURDIEU P., BOLTANSKI L., La production de l'idéologie dominante, Actes de la recherche en Sciences sociales N°2, 1976, p. 4-73

DAHL Robert, Qui gouverne ?, Paris , Armand Colin, 1971

ELIAS N., La dynamique de l'Occident, Paris, Calman Levy, 1976

ELIAS N., La civilisation des mœurs, Calman Levy, 1976

FAURE Y.A, L'économie politique d'une démocratisation : éléments d'analyse à propos de l'expérience récente de la Côte d'Ivoire, in Politique africaine N°43, octobre 1991, p.31-49

HERMET G., Culture et Démocratie, UNESCO, éd. Albin Michel, Paris 1993, Zuup

KITSIMBOU X. B., thèse de Doctorat de intitulée : la Démocratie et les réalités ethniques au Congo. Thèse de Doctorat en Sciences politiques, soutenue à l'Université de Nancy en septembre 2001, sous la direction de François Borella.

12 Lire Brice Arsène MANKOU, Tribalisme, in Revue le Portique, revue de philosophie et des sciences humaines N°5, 2007 pp. 1-7

KODIA N. et Martin E., « Démocratie africaine : la problématique de la nation. Source : www.libreafrique.org/mode/597 et www.unmondeenligne.org

MANKOU Brice Arsène, Le tribalisme, source de violences politiques et ethniques en Afrique, in Le Portique N°5, 2007

MPUILA F.T, La Démocratie dans la Société Négro-Africaine précoloniale, www.groups.yahoo.com/neo/groups/mediascongolais/conservations/

MUKULU NDUKU Bénis, « De la Démocratie libérale occidentale à une démocratie sociale domestique en RDC » Kinshasa, Communication lors de la 13^{ème} assemblée générale du Codestrie, Maroc 5-9/12/2011.

Nana F., « De la Démocratie en Afrique précoloniale : une analyse de ses formes d'expression pour une remise en cause d'une négation. », in www.afriquepolitique.blogvie.com/2014/06/19

NGOIE-NGALLA Dominique, Combats pour une renaissance de l'Afrique Nègre, éd. Espaces Culturels, 2002, 117 p.